

Déroulement de la procédure de demande du Programme d'accès équitable à la formation linguistique (PAEFL)

Le PAEFL vise à lever les obstacles réels à la formation en langue seconde rencontrés par les employés noirs, racialisés, autochtones et/ou les employés en situation de handicap. Les SMA/vice-président des directions générales sont responsables du programme, des points de décision, de la progression des employés dans le processus d'admission et du budget. Les facteurs qui soutiennent le programme comprennent les priorités gouvernementales axées sur le développement de carrière, telles que l'appel à l'action du greffier et le message d'orientation aux sous-ministres. Les actions entreprises doivent inclure des mesures visant à lutter contre les préjugés dans la prise de décision, à comprendre l'impact des décisions sur la santé mentale et la progression de carrière des candidats, à utiliser une approche de l'apprentissage centrée sur l'employé et à répondre aux besoins en matière d'apprentissage.

